

DOSSIER PRESENTANT LE RAPPORT D'ANALYSE ET DE
PROJET ARCHITECTURAL PROPOSES PAR **BRUNO MOREL**
RAPPORT DES PIECES GRAPHIQUES EN ANNEXE



INTERVENTION ARCHITECTURALE SUR EDIFICE ANCIEN
HAUT-DE-SEINE
PARC DE SCEAUX
ANCIEN PAVILLON DE HANOVRE

Rappel du plan :

A Eléments archéologiquement signifiants (voir planches graphiques)

B Intérêt et sens de cette architecture (voir planches graphiques)

B1 Extérieurement

B2 Intérieurement

C Rapports Edifice /environnement (voir planches graphiques)

C1 Situation initiale à Paris au XVIII^e siècle

C2 Après transformation(s) à Paris au XIX^e siècle

C3 Après déplacement dans le parc de Sceaux au XX^e siècle.

D Le programme initial et son évolution (voir planches graphiques)

E Analogie programmatique entres pavillons (+ annexes planches graphiques)

Il faut d'abord replacer la construction de ce pavillon dans le contexte des parcs et jardins.

Le pavillon de Hanovre est issu de la tradition de fabrique de jardin qui dès la renaissance, prend la forme de cabinets de treillage ou de pavillons de verdure. On n'y observe seul ou à plusieurs les perspectives régulières imposées à la nature. C'est au XVII^e s. que se développe le parti de l'édifice de plan carré, couvert en « pavillon » (toiture à pente) que l'on élève à l'écart de la demeure dans un parc ou à l'extrémité d'une terrasse. Ces constructions de formes carrées ou polygonales, de tailles relativement réduites, contiennent un petit logis d'une seule pièce destinée au repos, à des collations ou des rafraîchissements. Le pavillon de Hanovre dénote du modèle du XVII^e s. par son irrégularité de plan et sa forme non carrée. Il répond en revanche à la tradition du XVII^e s. par sa présence en fond de jardin et en fond de terrasse (par rapport à la rue).

Au XVIII^e s. la transformation progressive des pavillons « d'observation » et d'ornement en pavillons d'habitation (Désert de Retz) dénote l'emprise grandissante du regard individuel sur l'architecture paysagère et domestique. Les pavillons sont initialement des points de vue particuliers sur un parc pour méditer et rêver. Un citadin ne se fait ermite que pour élargir le cercle de sa réflexion. Dans le retrait, au XVIII^e s. la solitude lui est une occasion d'élucider sa relation à une société en mouvement. Loin d'être accablante, elle stimule la pensée et l'envie d'agir. Un pavillon n'est jamais aussi attrayant que dans le « désert », appelé souvent « solitude » (cf Château allemand) et qui désigne la partie la plus reculée et la plus sauvage d'un parc paysager. On y est seul sans doute, mais au centre du monde et enfin soi-même. Cette isolement propice à la rêverie s'accompagne d'un jardin pensé irrégulier (cf avènement des jardins à l'anglaise dit pittoresques ou anglo-chinois). A la fin du XVIII^e s. le jardin à fabrique se développe en France, y atteint son apogée, puis disparaît à la révolution. D'Angleterre, ces jardins gagnèrent d'abord la suède et l'Allemagne (Solitude, Sanssouci etc.), le goût s'implanta en France dans les années 1770 ; l'engouement fut tel que ce genre connut une apogée éclatante de 1775 à 1790. (exemples autour de Paris Méréville, Le désert de Retz et Ermenonville). Le pavillon de Hanovre et son jardin pourtant construit à cette époque où la mode s'entichait du repli sur soi-même dans une nature irrégulière, reste très « attaché aux marques du passé » quant à son programme.

Néanmoins les jardins réguliers restent synonymes de grandeur et de noblesse jusqu'à la révolution française (Ferté-Vidame en Eure et Loire par Alexandre de Larborde). Il faut par ailleurs noter que de nombreux jardins combinent alors harmonieusement le style classique du XVII^e s. et le nouveau style à l'anglaise illustrant ce que les amateurs du temps appellent « le goût mélangé ».

Le pavillon de Hanovre un lieu de plaisir gallant ?

Le maréchal de Richelieu est connu pour son esprit volage...Le pavillon de Hanovre s'inscrit aussi dans la tradition des lieux de plaisirs du début du XVIII^e s. comme le pavillon « folie d'Artois » préexistant à Bagatelle construit en 1720 par F.J. Bélanger pour le maréchal d'Estrées ou son épouse puis pour la marquise de Monconseil, intrigantes galantes de cour, qui en firent un lieu de rendez vous où elles attirèrent les plus hauts aristocrates, dont le régent et Louis XV. C'est bien dans cette tradition qu'Hanovre est un pavillon d'intrigues amoureuses, tout comme l'était le pavillon Vendôme à Aix en Provence qui fut édifié sur ordre de Louis de Mercoeur, petit fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrée vers le milieu du XVII^e s. pour cacher ses amours avec Lucrece de Forbin Solles.

Le pavillon de Hanovre un simple pavillon de collation ?

Le programme du pavillon de Hanovre lié à la réception dans un salon de compagnie (cf Cugneaux domaine de Lacans seconde moitié du XVIII^e s.) renvoie aux fastes de la fin du XVII^e s. Le salon et dans une moindre mesure le cabinet sont les uniques pièces autour desquels s'articule le reste de l'édifice. C'est plus qu'un pavillon de collations (le pavillon français et le pavillons frais) comme ceux construits pour Louis XV comme nouveaux lieux pour ses plaisirs par AJ Gabriel à Trianon. Hanovre est certes un pavillon de repos et de collation (pavillon français) mais aussi une salle à manger d'été (pavillon frais) mais aussi d'hivers par la présence des lambris, huisseries et des cheminées. On peut y préparer les repas (cuisines, cave) s'y laver et quasiment y résider pleinement.

Le pavillon de Hanovre une habitation ?

Le pavillon est alors conçu d'ambly pour l'habitat (exemple : Dessinés en 1780 par l'architecte Barbier pour Racine de Montville, le Désert de Retz est le séjour, non d'un contemplatif fuyant le monde, mais d'un sybarite raffiné aimant cultiver les contrastes. La colonne qui en occupe le centre est assurément la fabrique la plus ambiguë du siècle, mais c'est très exactement une fabrique d'habitation que l'on peut comparer à un déguisement. Salon, salle à manger, cabinets, chambre à coucher et gardes robes, toilette et salle de billard en font une réelle habitation.), soit il est transformé en vu de l'être. (C'est ce qui se produisit quand Lord Seymour racheta le pavillon d'Artois pour l'habiter et en faire sa résidence parisienne. il suréleva d'un étage)

Après la mort du Duc Louis de Mercoeur, le président de la Molle fit transformer lui aussi le pavillon Vendôme à Aix en Provence en habitation principale et fit surélever l'étage de l'édifice initialement couvert par un toit « à la Mansard » pour augmenter le volume habitable. On peut ici voir que les pavillons assez vastes avec les commodités (garde robe à l'anglaise ou à la française salle de bain, etc.) présentant plusieurs pièces dont le salon se sont transformés petit à petit en lieu d'habitation à part entière (début XVII^e s.).

On peut supposer que la pavillon de Hanovre, si la pression foncière parisienne n'avait pas agit aurait lui aussi été transformé et agrandi pour recevoir une habitation. Mais il n'est pas exclu que la pavillon de Hanovre ait servi d'habitation au maréchal d'après Alexandre Dumas (Cf. annexe D).

Il fut certes agrandi, mais dans le but de devenir un lieu commerciale de production et de vente. En effet son ouverture sur la rue qui en faisait sa particularité en a fait un atout pour devenir un commerce ou la chalandise se fait sur la chaussée.

Le pavillon de Hanovre un lieu pour voir et être vu ?

En effet la façade noble des pavillons sur laquelle s'ouvre le salon est souvent celle donnant sur le jardin pour profiter des vues ménagées (folie d'Artois ; l'ancien domaine de Lacans sur la commune de Cugneaux dit « pavillon Louis XVI ». Il est à remarquer qu'au pavillon de Hanovre celle-ci est la façade sur rue tournant le dos au jardin. Cette particularité fait de ce pavillon un signe pour « extérioriser son pouvoir » une sorte de communication visant à toucher le plus grand nombre de personne et dont le but est une mise en scène sur la rue au même titre que les autres éléments de jardin de jadis.

A l'hôtel de Richelieu, le pavillon entraîne la prolongation du salon et de la salle à manger dans le jardin. Ainsi les rituels du déjeuner, de la conversation et même de la réception mondaine se déroulent face à l'espace public des rues. C'est qu'il s'agit autant de voir que d'être vu : comédie de l'apparence rivalisant parfois avec le désir de repli domestique. (voir annexe -C1- le procès pour le maintien des vues relaté par Balzac du maréchal de Richelieu lors de la construction de la maison de Simon en face de la rue.) Cela montre que la qualité des vues est importante pour le maréchal.

D'autres pavillons sont nés du besoin d'avoir des vues sur le paysage, ainsi le pavillon de Louveciennes au château de madame du Barry œuvre de C.N. Ledoux fut considéré comme nécessaire par Mme du Barry, maîtresse de Louis XV jugeant les pièces de réceptions du château insuffisantes et présentant l'inconvénient de ne pas avoir de vues sur la Seine. Son inauguration en 1771 fut le prétexte à l'organisation d'une représentation théâtrale et d'un souper en musique. La présence de certaines pièces sont communes au pavillon de Hanovre : Salon, Cabinet, escalier, vestibule, parvis. Néanmoins la prédominance des salons font de ce pavillon un édifice non « habitable en permanence ». Son architecture néoclassique le démarque des autres pavillons contemporain aux formes régulières et faisant appel à la « tradition » du baroque de la première moitié du XVIII^e s. avec des courbes et contre courbes.

Ainsi en résumé, le pavillon de Hanovre s'inscrit dans la continuité des pavillons de réception (musique réception : déjeuner, dîner, collation, rafraîchissement) d'observation, d'isolement, voir d'habitation. Il se situe en rupture par rapport à ces paires en ce qu'il tourne sa façade noble sur la rue et fait dos au jardin ; en ce que son plan n'est pas symétrique ; en ce que son fronton d'entrée ne se situe pas au milieu de la façade. De plus il ne doit pas être rangé dans la catégorie des pavillons de chasse. En effet les descriptions de l'intérieur ne font pas état d'une décoration se rapportant à cette activité. En revanche il reprend : le programme des pavillons du

XVIIIe s. (salon, cabinet, vestibules, escalier), le plan en Rez de chaussée sur un étage, le style baroque en vigueur au début du XVIIIe s., voir désuet (car à cette date on construit en néoclassique le pavillon de Louveciennes). Il est novateur par l'absence de combles mansardés ou de dôme (cf baroque allemand), par l'emploi de toutes les commodités (garde robe à l'anglaise, salle d'eau, fontaine, baignoire avec eau chaude et froide au robinet encore fort rare en France (par rapport à l'Angleterre) même si le remplissage du réservoir situé dans les combles ne se fait pas mécaniquement au moyen d'une pompe, ainsi que dans la proportion et la modénature des pilastres de la rotonde. (critiqué par l'abbé Laugier)

Il est enfin stylistiquement proche du baroque allemand comme on peut le voir aux châteaux de Solitude à Stuttgart (vers 1750), de Sanssouci près de Potsdam (1745-1747), du pavillon d'amalienburg (vers 1740 par un français architecte munichois de la cour F.Cuvilliers), au château de Nymphenburg à Munich, au pavillon de chasse Falkenlust (vers 1733 F.Cuvilliers) du château de Augustusburg en Rhénanie-Westphalie, et en Hollande au pavillon Wolvendael maintenant à Bruxelles mais construit initialement à Amsterdam (vers 1744) .

F Qualité fonctionnelle de la réponse à réaliser et son impact sur l'édifice

La réponse doit redonner une fonction à cette coquille vide. Elle doit avoir en outre une qualité fonctionnelle compatible avec l'édifice de sorte que pour satisfaire la fonction, la forme n'est pas à souffrir mais plutôt qu'elle retrouve du sens. Le programme doit tirer parti des dispositions spatiales existantes, c'est à dire un rez de jardin semi-enterré mono-orienté, un rez de terrasse surélevé et s'ouvrant par des perspectives visuelles élargies sur le jardin par l'intermédiaire de trois escaliers et un étage ouvert sur le parc par de grandes surfaces vitrées mais isolé de celui-ci par sa situation à l'étage. Le programme doit en outre tirer parti de la forme « complexe » en plan que constitue la succession des six façades plus ou moins fenestrées. La réponse à réaliser doit permettre au pavillon de Hanovre de retrouver une dichotomie entre des espaces publics et d'autres plus privés avec une gradation dans l'intimité ainsi que des espaces servants distincts des espaces servis au sens explicité par L. Khan.

Au sein du parc la réponse doit permettre au pavillon de reconsidérer la façade actuelle côté avenue de Sully Prud'homme. En effet de façade « arrière » coincée entre le parc et l'avenue, elle doit devenir la façade « d'entrée principale de l'équipement », et être perçue comme telle depuis l'avenue de Sully-Prud'homme. Un accès direct depuis l'avenue est à envisager au moins pour les dessertes scolaires en dépose-minute (Bus, car etc.).

G Conséquences sur l'édifice de cette éventuelle réalisation.

G1 Avantages que le programme tirera de l'édifice

- **La variété des espaces en termes d'éclairage naturel.** Certains comme ceux situés en rez de jardin sont faiblement éclairés ; ils sont adaptés à des programmes d'intimité ou muséographiques, d'autres comme ceux de l'étage sont largement baignés par de la lumière naturelle. Ils peuvent servir à de nombreux programmes exigeant en éclairage naturel pour le déroulement des activités humaines.
- **La variété des espaces en termes de rapport avec l'extérieur.** Certains comme ceux situés en rez de jardin sont ouverts sur le parc de plein pied. Ils sont de plus en lien direct avec la voirie d'accès. Ceux situés en rez de terrasse ont la particularité d'être en contact avec une terrasse orientée vers les perspectives du parc, et, néanmoins en contact direct avec celui-ci par trois volées d'escalier. Enfin ceux situés à l'étage sont isolés physiquement du parc mais conservent un lien privilégié sur celui-ci par l'intermédiaire du balcon filant.
- **Une identification du lieu au sein du parc facilitée.** En effet la position du pavillon au sein du système de cheminement d'allées (piétonnes ou accessibles aux automobiles) le rend clairement repérable et identifiable comme le pavillon de Hanovre et ce de n'importe quelle position ou se situ l'observateur dans le parc. C'est un repère structurant dans la composition du parc de Sceaux aujourd'hui. En effet il apparaît à la convergence d'une composition de jardin dite « en trident ». Il est ainsi simplement visible et accessible de n'importe où dans le parc. Ainsi le programme bénéficiant de cette situation sera lui aussi clairement repérable au sein du parc, ne nécessitant pas une signalétique hardue et profitant de l'évidente situation du pavillon.
- Le pavillon de Hanovre était connu au XVIIIe siècle comme un lieu de matérialisation du rayonnement culturel français. En effet les pavillons pouvaient être le lieu d'exposition d'œuvres culturelles (tableaux, sculptures etc.) dans les cabinets notamment et étaient un lieu de matérialisation des comportements des modes aristocratiques car c'est aussi dans les pavillons que se faisaient et se défaisaient les modes. Le programme va tirer parti de cet héritage culturel inconscient pour asseoir ça propre notoriété et devenir le lieu à la mode où se manifestera l'intelligentsia Parisienne (salle polyvalente). Dans un second temps le programme sera l'ambassadeur d'une nouvelle notoriété culturelle de l'édifice renforçant ainsi sa vocation première. (Espace muséal et salles de cours) Par la présence de tels espaces, le pavillon sera le lieu de la transmission de la connaissance et du savoir.
- L'adaptation et l'intégration du programme sera facilitée au sein du parc grâce à la présence d'un bâtiment déjà implanté. Cette fusion du programme dans le parc se fera en partie grâce à l'édifice déjà existant.
- Par la proximité de voiries de déserte du pavillon qui serviront à drainer les flux d'utilisateurs du nouveau programme, qu'ils se déplacent à pied ou en voiture. De nouvelles voiries sont inutiles, au plus des aménagements à proximité de l'édifice seront à prévoir (stationnement handicapé, desserte de secours etc.). Elles permettront en outre d'approvisionner le bâtiment en consommables (papeterie, traiteur), ainsi que l'accès aux forces de secours.

G2 Avantages que l'édifice tirera du programme

- Une restauration des parties protégées. A l'heure où les crédits alloués à l'entretien et aux réparations des monuments historiques s'amenuisent, l'édifice tirera de la venue de ce programme l'évidence d'une restauration des parties existantes notamment celles protégées à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.
- Il retrouvera une utilité ! Outre l'effet décoratif qu'il possède déjà au sein du parc, l'édifice retrouvera une utilité fonctionnelle pour un large public. Ceci contribuera à sa pérennité car nous savons qu'un édifice qui ne sert pas est un édifice condamné à moyen et à long terme.
- L'édifice deviendra indispensable au fonctionnement du parc. Actuellement ce n'est pas vraiment le cas. Il a surtout un rôle décoratif outre son rôle de sanitaire public ; rôle de surcroît peut enviable pour un édifice de cette qualité.
- La mise en valeur de son histoire. En effet l'espace muséal permettra de regrouper et d'exposer les principaux documents concernant exclusivement la vie tourmentée du Pavillon de Hanovre. Ce programme permettra d'enraciner ce pavillon actuellement déraciné.
- Le programme d'éducation scolaire à travers l'histoire du pavillon de Hanovre permettra l'éveil des adultes de demain à la préservation du pavillon, du Patrimoine en général et au respect des sites.
- Retrouver intérieurement un sens spatial. Actuellement c'est une coquille vide. Le programme par une mise en espace inspirée de celle en vigueur au XVIIIe siècle retrouvera un peu de sa cohérence spatiale originelle. Elle utilise une articulation de volumes géométriques réguliers intérieurs qui ne s'appuient pas forcément sur la géométrie de l'enveloppe extérieure.

H Proposition de programme

H1 Ajustement du programme :

Diversification de l'offre d'enseignement par rapport au programme initial de deux fois quarante personnes, pour s'adapter à des groupes scolaires de tailles différentes et d'activités d'enseignement plus variées qu'initialement. (Enseignement traditionnel et classes vertes) Ainsi sont proposées :

- Une salle de cours traditionnelle avec tables et chaises pour quarante personnes
- Deux salles de cours plutôt orientées sur la projection documentaire pour deux fois vingt personnes (DVD, présentation PowerPoint etc.)
- Un espace muséal didactique dont le but est de raconter l'histoire du pavillon de Hanovre. C'est l'occasion de rassembler ces archives (ou copies) de présenter des maquettes de ces différentes formes, et de faire une synthèse sur les campagnes de restauration ou de réhabilitation successives.
- La mise en place d'« espaces servants » autour de chaque activité principale « espaces servis ». (Musée, réceptions, enseignement). Accueil, dégagements, sanitaires, rangements, office, cabine de projection etc.
- Une salle polyvalente liée au jardin en relation avec les deux activités principales du pavillon : espace muséal et lieu d'enseignement. Elle permet de rassembler les groupes, avant ou après excursion, elle permet d'offrir un lieu de pique-nique en cas de mauvais temps ou de froid. Elle permet en outre l'organisation de cocktails, et peut être louée pour des réceptions. (Mariages, vernissages, discours économiques, politiques, clubs, fondations etc.)
- Des sanitaires publics destinés aux visiteurs du parc. Ce sera l'occasion de parcourir l'espace muséal...

Le programme permettra en outre la mise aux normes du bâtiment, en terme de réseaux, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et de sécurité incendie.

Si bien que cet équipement recevant un effectif inférieur à 300 personnes est considéré comme un ERP du 1^{er} groupe, de la 4^{ème} catégorie de types : « Y » au rez de jardin, « L » au rez de terrasse, « R » à l'étage. Les normes s'y rapportant seront respectées. (désenfumage, évacuation incendie, unité de passage UP etc.)

H2 La disposition spatiale du programme : (+ annexes planches graphiques partie « I »)

La mise en forme spatiale permet de tirer parti des caractéristiques du bâtiment.

Au rez de Jardin l'espace d'accueil est renforcé par un dispositif d'hémicycle permettant la mise en scène de l'entrée principale de l'équipement public dans le jardin tout en offrant des espaces supplémentaires au bâtiment. Des **sanitaires publics** pouvant être destinés aussi bien aux visiteurs du parc qu'aux usagers de l'équipement. **L'espace muséal** (ERP type Y) proposant deux ambiances destinées à la variabilité des supports muséaux. Une salle ouverte, baignée de lumière naturelle (maquettes sculptures), et une plus intime éclairée en lumière artificielle (tableaux, estampes etc.)

Un **office ou espace traiteur**, permettant de conserver les denrées périssables, de stocker du matériels de tables. C'est le lieu d'un point d'eau et d'un lave vaisselle, de frigidaire et de congélateurs. Il est en relation directe avec l'**ascenseur** qui sert aussi de **monte plat**. Des circulations verticales conduisant pour l'ascenseur à tous les niveaux de l'équipement et pour l'escalier à la salle polyvalente.

En rez de terrasse la salle polyvalente (ERP type L) trouve des espaces extérieurs sur la **terrasse** et sur le **jardin** pour se transformer en lieu de cocktails. Elle sert en journée aux groupes scolaires comme salle d'appoint, de rassemblement et de déjeuner par mauvais temps. Elle est reliée aux espaces plus privés de l'équipement que sont les salles d'enseignement situées à l'étage par l'escalier monumental du XIXe siècle et par l'ascenseur.

A l'étage deux **vestibules** permettent de distribuer une **salle de cours pour 40 personnes** (évocation de l'ancien grand salon) de **deux salles de projection pour 20 personnes** chacune (ERP type R). Chacune de ces trois salles dispose de **rangements** accessibles par des portes dissimulées. Ces salles profitent des grandes fenêtres « sur rue » de l'ancien « étage sur jardin » pour baigner de lumière naturelle les pupitres. Ainsi les élèves tournent le dos au parc pour que l'enseignant retienne toute leur attention, ce qui permet d'éviter les « dispersions visuelles ». Le vestibule sud distribue l'ascenseur et est relié par une **course** au vestibule nord qui lie deux **sanitaires** dont un **adapté aux handicapés** derrière un sas. Dans un des rangements se trouve une échelle escamotable permettant l'accès sur le toit terrasse pour l'entretien courant.

H3 Parti architectural :

Il s'agit ici de vouloir créer des espaces contemporains en réinterprétant le passé par :

- L'utilisation de l'imbrication de pièces aux volumes géométriques réguliers intérieurs qui ne s'appuient pas forcément sur la géométrie de l'enveloppe extérieure. Si bien que les cloisons et les murs de façades n'ont pas forcément une épaisseur constante. Cela est rendu possible par un doublage, lointaine évocation des lambris qui avaient entre autre ce rôle. C'est le cas dans l'aménagement intérieur de tous les niveaux du pavillon. Ces doublages recouvrent intérieurement les façades afin de protéger les éléments historiques et **donner une unité à la pièce** (esprit des lambris anciens).
- Le couplage des espaces « tampons » anciens rendus autonomes (vestibule, dégagement, antichambre) des pièces principales (Salon, salles de cours). Ce parti d'aménagement permet d'isoler les différentes fonctions qui se côtoient dans ce volume aux dimensions relativement modestes.
- Le couplage d'un programme « mondain » à un programme d'enseignement pour créer une émulation entre les différents publics du pavillon. C'est la vocation de la salle polyvalente.
- La réinterprétation de la hiérarchisation des pièces d'origine. Dans sa position initiale, au premier niveau se trouvaient les espaces « servants », cuisine et caves, au second les pièces « noble » mondaines, et au dernier d'autres espaces « servant » de l'étage noble. Dans ce parti architectural, le premier niveau, bien qu'il ne correspond pas au premier niveau d'origine, sera le lieu d'espaces servant (sanitaires publics)(le Hall-Vestibule) (l'office-la cuisine) (les stockages-les caves) (l'espace muséal- l'antichambre). Au second niveau ; dans l'espace de représentation, se trouvera la salle polyvalente et au dernier d'autres espaces servant que sont les salles de cours et leur pièces annexes (rangement, les sanitaires).
- La liaison entre le plafond et les parois verticales (conception baroque des corniches et staff dorés liant le plafond aux murs) en intégrant certains réseaux (reprise de la VMC). Cette liaison du sol aux parois verticales (rôle de l'ancien lambris à hauteur d'allège) intégrera certains réseaux (EDF, Télécom, soufflage de VMC) et/ou servira de banc. Le tout est traité avec des formes et des matériaux contemporains (résines armées, Tapis et toiles tendues de tresses métalliques) Ainsi les murs, le plafond et le sol formeront un tout et arrêteront de représenter des éléments séparées juxtaposés.
- L'utilisation du parc et des abords du pavillon pour structurer la séquence d'entrée dans l'édifice. Et ce à fin de marquer et guider le visiteur vers le hall du bâtiment tout en lui proposant dans le jardin à proximité du pavillon des lieux annexes pouvant recevoir des fonctions complémentaires à l'équipement (table de pique nique, banc, jeux d'enfant, dépose minute, espace de livraison etc.)
- De production d'espaces dans lesquels les portes répondent aux fenêtres dans une symétrie globalisante. Avec une hiérarchie entre les portes d'accès dans la pièce « servit » et les portes « dérobées » desservant les rangements.
- Le jeu d'une architecture d'alcôve (Typique du XVIIIe siècle). Elles produisent, par exemple dans la salle polyvalente des fonctions annexes à la pièce « servit » ce qui permet une souplesse d'usage avec un partitionnement occasionnel possible. Autre exemple dans les salles de projection les alcôves permettent d'intégrer le bureau de l'enseignant. En outre leurs positionnements fonctionnels permet de créer des pièces géométriques et elles peuvent intégrer des paramètres structurels existants comme les retombées de poutres de la salle polyvalente.

Il s'agit ici d'avoir un parti architectural encré dans le XXIe siècle.

- Par l'utilisation de fonctions de ce siècle (cuisine, musée, sanitaire public, lieu d'enseignement, salle polyvalente). Même si prises séparément la plus part de ces fonctions existaient aux siècles antérieurs, ce qui est nouveau c'est de les faire cohabiter dans un même équipement.
- Par l'utilisation de matériaux de ce siècle. Tressages décoratifs métalliques, résines multicouche époxy, chauffage par le sol etc. .
- Par l'emploi de dispositions techniques de ce siècle (Ascenseur, réseaux EV, EDF, Télécom) mis en œuvre par des hommes de ce siècle. Doublage sur rail acier etc.

I Programme de restauration de l'édifice

Plus que produire ici un état sanitaire du bâtiment nous envisagerons des propositions amorçant un programme de restauration plus complexe qui passera sans nul doute par l'établissement d'un diagnostic sanitaire. Or en l'état actuel de nos connaissances pour cet exercice d'école, ne pouvant ni avoir accès à l'intérieur, ni aux superstructure et à la terrasse un tel diagnostic mènerait à beaucoup de suppositions. Or un état sanitaire décrit le plus exhaustivement possible la **réalité** en s'évitant toutes conjectures afin, de connaître l'état de conservation exact du monument et afin de pouvoir servir de base au chiffrage des éventuels travaux à réaliser pour la conservation durable de l'édifice.

Nous nous bornerons ici à évoquer les points importants à vérifier lors de la réalisation d'un diagnostic sanitaire « futur » qui ne peut se faire d'après des vues photographiques partielles de l'édifice.

Les extérieurs

- Curetage des mousses et lichens sur le balcon entre autres.
- Suivit des ferronneries, de leur encrage, état de surface (protection peinture anti-rouille).
- Suivit des desquamations de pierres de parements, rejaillissement (plomb) ?
- Suivit des menuiseries (repérage des éventuelles menuiseries d'origine, disposition de joints, vérification de la planéité, état de surface (peinture), gonds décelés)
- Suivit des vitrages. Remplacement des cassés, répertoire d'éventuelles vitres d'origine.
- Suivit des façades bétons, fissures, réfection de l'enduit?
- Suivit de la dalle de terrasse, des escaliers extérieurs, démoussage, reprise des fissures éventuelles.
- Couper les arbres trop près des façades qui entretiennent une humidité permanente notamment au nord.
- Suivit des infiltrations d'eau, révision de la couverture de cuivre.

Les intérieurs

- Vérification des structures intérieures ; façades pierre et poteaux/poutre/dalles en béton armé, fissures, épaufrures laissant à vif les fers ?
- Mise en conformité des réseaux électriques et fluide aux normes en vigueur à prévoir.
- Mise aux normes incendies en terme d'unité de passage de dégagement d'extraction et de renouvellement d'air à prévoir.

Le programme précis de restaurations des façades, couvertures, intérieurs, nécessitera la réalisation d'un état sanitaire complet du bâtiment qui ne pourra être fait qu'après visites entre autre, de la terrasse et de son mode de couverture, et de l'intérieurs des locaux.